

BRUGIÈRE (Yves), CRINON (Pierre), DHÉNIN (Michel) — **Les monnaies de l'évêque de Cambrai Pierre d'Ailly (1397-1411).**

La proximité géographique de Cambrai et d'Arras et la présence de nos amis de la Société numismatique, héraldique et sigillographique du Nord de la France nous ont incités à réserver cette communication à ces Journées Numismatiques d'Arras. Certes les évêchés d'Arras et de Cambrai ont bien une histoire commune, mais elle se situe entre le VI^e et le XI^e siècle. Pour l'époque qui nous intéresse, la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle, Arras et Cambrai sont bien deux évêchés différents, dans deux entités politiques différentes et qui ont des comportements monétaires totalement différents : en Artois, le monnayage, féodal, ou temporairement royal (1191-1199, 1212-

-
11. H. E. van GELDER et M. HOC, *Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols, 1434-1713*, Amsterdam, 1960, p. 99-100 ; F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862, v. III, pp. 391-402, pl. CLVII-CLVIII. Je voudrais remercier M. Dominique Delgrange pour ses informations concernant la période espagnole.
 12. A. X. HARDOUIN, *Mémoires pour servir à l'histoire de la province d'Artois, et principalement de la ville d'Arras, pendant une partie du quinzième siècle*, Arras, 1763, p. 237-241.
 13. G. A. SINGER. *La Vauderie d'Arras, 1459-1491 : An Episode of Witchcraft in Later Medieval France*. Thèse de doctorat Université du Maryland, College Park, MD, 1974, p. 135-6.

1223), s'est arrêté au début du XIVe siècle ; après quelques frappes épisodiques (1421-1427) des rois de France Charles VI puis Henri VI, il ne reprendra qu'en 1526 ; à Cambrai, l'évêque frappe monnaie depuis le XIIIe siècle et ne cessera qu'en 1595, avec il est vrai quelques interruptions.

Les questions que l'un d'entre nous s'est posées sur une monnaie de sa collection, une pièce d'argent extrêmement rare de l'évêque de Cambrai Pierre d'Ailly, a amené quelques petites découvertes jusque dans les plateaux du Cabinet des Médailles, qu'il était à la fois légitime et plus efficace de vous exposer à trois : le collectionneur curieux, le conservateur de collection publiques très curieux, et le spécialiste de l'atelier, par ailleurs numismate professionnel... encore plus curieux.

Pierre d'Ailly (1) naît à Compiègne en 1350. Il sera successivement grand maître du collège de Navarre en 1384, chancelier de l'Université de Paris en 1389, aumônier du roi l'année suivante, archidiacre majeur de Cambrai en 1391, trésorier de la Sainte-Chapelle en 1394, évêque du Puy en 1395, et 65e évêque de Cambrai en 1397. Il est nommé par le pape Benoît XIII et succède alors à André de Luxembourg, fils du comte de Saint-Pol Walleran, décédé en octobre 1396. Il prend possession de son siège par procureur et décide son entrée solennelle pour le 26 août. Sa nomination fut mouvementée, car le duc de Bourgogne aidé par le seigneur d'Esnes s'y opposa. Cependant l'installation eut lieu. Il reçut l'investiture impériale de Wenceslas à Yvoi le 3 avril 1398.

Après avoir gouverné le diocèse de Cambrai : il a retouché le bréviaire et composé un manuel à l'usage des prêtres, il fut nommé cardinal du titre de Saint-Chrysogone le 6 juin 1411. Il quitta son siège cambrésien et se rendit à Rome pour préparer le concile de Rome de 1412-1413 et rétablir l'unité de l'Église. Il avait été ambassadeur du roi Charles VI à Avignon en 1398, ainsi que celui du Roi des Romains Wenceslas IV. Il fut l'un des principaux artisans de la réforme qui amena l'élection de Martin V après l'abdication de Grégoire XII et les dépositions de Jean XXII et Benoît XIII et, avec Gerson, il fut l'inspirateur de la supériorité du concile œcuménique sur le pape. Il attaqua principalement l'hérésie de Jean Hus et devint légat du pape Martin V en Avignon où il mourut, le 9 août 1420. Il est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Cambrai. Docteur en théologie de l'Université de Paris, il laisse une œuvre considérable de 174 ouvrages dont *Imago mundi* (1410), qui inspira Christophe Colomb.

Son œuvre monétaire est bien moindre : on ne connaît de lui qu'une seule espèce, décrite pour la première fois en 1823 par Auguste Tribou (2) :

« *MONETA : PETRI : DEI : GRACIA, Séparé d'une croix.

Dans le champ, un aigle éployé, tourné à gauche

Avec l'exergue IOK, sous ses serres. On lit, au R/. ces

Mots : EPIscopus : CAMERACENSIS, autour d'une croix

Patée. La légende BeNeDICTVM : SIT : NOME : Domini

NostRI : DEI : IohV : Xpisti, se trouve vers le bord de

la pièce. Argent. Arch. de S^e Agn. »

1. H. DUBRULLE, *Cambrai à la fin du moyen-âge (XIIIe-XVIe siècle)*, Lille, 1904, p. 303, d'après DUPONT, *Histoire ecclésiastique et civile de Cambrai et du Cambrésis*, 3 volumes, Cambrai, t. 2 et DEVILLERS, *Cartulaire des comtes du Hainaut*, t. V, p^o 547-548. L. SALEMBIER, *Petrus ab Alliaco*, Lille, 1886 et du même, *Le Cardinal Pierre d'Ailly...*, Tourcoing, 1932. R. FAILLE, « Iconographie des évêques et archevêques de Cambrai », *Mémoires de la société d'émulation de Cambrai*, XCIV, 1974, p. 22-23 et p. 196-201.

2. A. TRIBOU, « Recherches historiques sur les anciennes monnaies des souverains, prélats et seigneurs du Cambrésis... », *Mémoires de la société d'émulation de Cambrai*, 1823 (1824), p. 214-215 et n^o 4 pl. V, d'après un ancien dessin conservé dans la collection des Archives de Sainte-Agnès.

Un dessin de l'auteur, gravé pl. V, n^o 4 (notre figure 1), permet de préciser et corriger cette description :

+ MONETA PETRI DEI GRACIA (ponctuation par un signe constitué de trois lignes : en haut : 3 points, au milieu : 1 point, en bas : 2 points, sauf la dernière qui a aussi 3 points en bas)

Aigle éployé, nimbé, la tête à gauche ; dessous : IOH, le tout dans un trilobe anglé cantonné de 6 trèfles

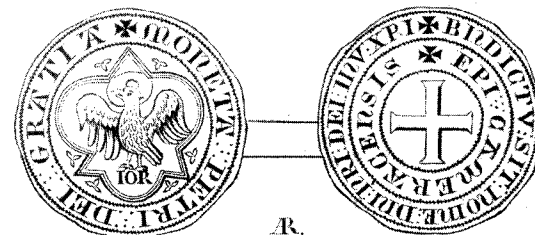


Fig. 1

En légende intérieure : + EPI CAMERACENSIS (ponctuation par un signe constitué de 6 points posés 3, 2 et 1)

En légende extérieure : + BNDICTVM : SIT : NOME : DNI : NRI : DEI : IHV : XPI (ponctuation par 3 points disposés verticalement)

Croix pattée.

Charles Robert (3), dans son livre qui sert toujours de référence, reprend cette description avec quelques différences, sans reproduire le dessin de Tribou :

« N^o 2. + MONETA :: PETRI :: DEI :: GRATIA

R/. + BNDICTVM : SIT : NOME : DNI : NRI : DEI : IH : XPI

+ EPI :: CAMERACENSIS ; mêmes types qu'au N^o précédent.

Tribou, d'après un ancien dessin conservé aux archives de Sainte-Agnès.»

Il ajoute ce commentaire : « Le dispositif des points qui séparent les mots entre eux, dans la légende du droit et dans la légende intérieure du revers, est assez insolite. Il est permis de douter de la correction du dessin que Tribou avait eu sous les yeux. »

C'est que lui avait pu observer *de visu* un exemplaire, qu'il décrit ainsi (4) :

« N^o 1. + MONETA : PETRI : DEI : GRA. IA ; au centre, une aigle nimbée,

ournée à gauche et entourée de courbes et d'angles ; des trèfles aux points de rencontre ; sous les pieds de l'aigle, trois lettres, IOH, auxquelles je ne trouve aucune signification locale et qui avaient sans doute pris place, dans le coin, par contrefaçon d'un type étranger.

R/. + BNDICTVM. SIT. NOME. DNI. NRI. DEI. IHV. XPI

+ EPI : CAMERACENSIS, dans le champ, une croix pattée à branches épaisses.

Argent ; titre peu élevé ; bord cassé ; pesant encore 3,08 gramm. ; collection Serrure ; pl. XVII, fig. 5. »

Les punctuations sont des trèfles, par deux au droit et en légende intérieure du revers, par un seul en légende extérieure du revers. Cette description est parfaitement conforme au dessin de C. Robert, gravé par A. Bellevoye (notre figure 2) : une faiblesse de frappe

3. C. ROBERT, *Numismatique de Cambrai*, Paris, 1861, p. 137.

4. *Ibid.* et pl. XVII, 5.

ou l'usure rend illisible une lettre du dernier mot de la légende du droit : C. Robert ne pouvant choisir entre un T ou un C l'a remplacée par un point.

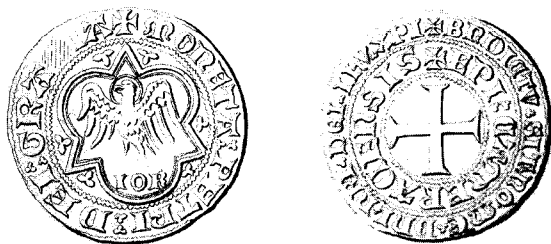


Fig. 2

Un second exemplaire est apparu dans le catalogue de la vente publique de monnaies du 21 février 1976 à Bruxelles, rédigé par M. Jean De Mey (5) ; il correspond parfaitement à la description de C. Robert, mais n'est pas celui de la collection Serrure : on y lit fort bien GRACIA avec un C. Cet expert l'a illustré à nouveau dans son livre sur les monnaies de Cambrai (6). Il ne nous en donne pas le poids. Cet exemplaire fut d'ailleurs retiré de la vente et un amateur a noté sur son catalogue le mot « douteux ». Il est fort probable que cet exemplaire ne soit autre que l'empreinte en étain (poids 4,32 g), qui lui correspond exactement, et qui a été proposée récemment sur un site internet. M. Vincent Gourguechon, alerté par M. Richard Prot, nous a fort aimablement communiqué des photos numériques (notre figure 3) de cette empreinte ; nous les remercions tous deux. De toutes façons, cette empreinte est de celles que les savants du XIXe s. utilisaient pour se communiquer des monnaies intéressantes : elle nous donne l'image précise d'un exemplaire réel, que nous intégrons dans notre corpus, même s'il ne nous est connu que par cette reproduction.

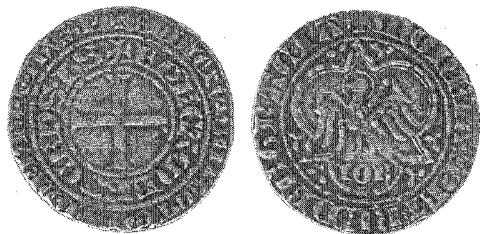


Fig. 3

P. Lucas, dans son *Atlas des monnaies de Cambrai* (7), reprend le dessin de C. Robert et mentionne, étrangement, en regard de la description reprise de Tribou un poids de 2,85 g, dont nous ignorons l'origine.

Le troisième exemplaire (notre figure 4) est celui qui est à l'origine de cette communication. Il a un peu souffert des outrages du temps, principalement sans doute à cause d'une fabrication défectueuse : il semble frappé sur un flan fait d'une tôle trop mince repliée sur elle-même. Il pèse 3 g. Pour les types et légendes, lui-aussi correspond parfaitement à la description de C. Robert, à un détail près : sur le côté du trèfle

5. Vente publique de monnaies, 5, Bruxelles, Hôtel Atlanta, 21 février 1976, huissier : Mr Jean De Haes, expert : M. Jean De Mey, n° 216, p. 13 et pl. III.
6. J. R. DE MEY, *Les monnaies du Cambrésis*, Bruxelles, 1987 (Numismatic Pocket 46), n°A179 p. 53.
7. P. LUCAS, *Atlas des monnaies de Cambrai*, Walcourt, 1984, p. 64.

cantonnant à droite l'angle supérieur du trilobe anglé se trouve un petit point. Ce ne peut être qu'un différent, d'émission probablement.

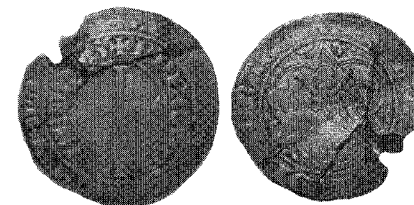


Fig. 4

Le quatrième exemplaire (l'ordre de présentation n'a rien de chronologique, contrairement à ce que vous avez pu croire) est apparu dans le catalogue de la vente publique de monnaies antiques, françaises, féodales et étrangères, des 14 et 15 juin 1966 à Paris, expert : Émile Bourgey (8) ; il a été acquis alors par la Bibliothèque nationale. Il n'est pas décrit précisément, ni illustré dans le catalogue de la vente. Mais la mention : « R.- voir XVII-5 », que l'on retrouve sur l'étiquette rose bien connue, montre bien que cette monnaie est une variante de la pièce décrite par C. Robert. C'est donc une monnaie quasi inédite que nous décrivons et illustrons ici (notre figure 5) :



Fig. 5

+ MONETA : COMIT : CAMA : CENSIS (ponctuation par deux trèfles)
 Aigle éployé, nimbé, la tête à gauche ; dessous : IOH', le tout dans un trilobe anglé cantonné de 6 trèfles
 En légende intérieure : + PETRVS : EPIC : DE : GRA (ponctuation par deux trèfles).
 En légende extérieure : + BNDICTV . SIT . NOME . DNI . NRI . DEI . IHV . XPI (ponctuation un trèfle, sauf la dernière : un point)
 Croix pattée
 BnF 1966-188. 3,60 g.

L'espèce

A. Tribou ne se prononce pas sur le nom de cette pièce qu'il se contente de désigner comme « monnaie d'argent ». C. Robert écrit : « c'est une belle plaque ». Ce terme est repris par Bourgey et embelli par M. J. De Mey : « grande plaque à l'aigle » dans leurs catalogues de vente. Cependant, onze ans plus tard, dans son livre, M. J. De Mey la désigne comme un « double-gros ». P. Lucas signale que ces monnaies sont « de bas-argent » et les appelle « double-gros à l'aigle ». Comme nous le verrons ci-après, la confusion s'accroît encore si l'on regarde les monnaies apparentées : il y a bien des

8. Collection M. et ancienne collection Genin, Monnaies antiques, françaises, féodales et étrangères, Paris, Hôtel Drouot, 14-15 juin 1966, commissaires-priseurs : Mes Le Blanc et Solanet, expert : M. Émile Bourgey, n° 397 (ex. coll. Marcel Boulanger, ex coll. Delattre).

« doubles-gros », mais aussi des « gros »... qui leur sont fort semblables. Il est difficile de savoir d'ailleurs si ces appellations ont été contrôlées sur des documents d'époque, ou si ce sont des noms donnés très postérieurement par les numismates. Toutes ces pièces ne semblent pas d'un titre très élevé, comme devraient l'être des doubles-gros ou des gros... et donc le mot « plaque » semble le mieux approprié.

Le type monétaire

On pourrait s'interroger longuement pour savoir quelle face est le droit et quelle face est le revers. Pour les trois premiers exemplaires, la légende: + MONETA PETRI DEI GRACIA indique que c'est bien par là qu'il faut commencer la lecture, qui se continue au revers par un génitif: + EPI[ISCOP]I CAMERACENSIS: « monnaie de Pierre par la Grâce de Dieu évêque de Cambrai ». L'abréviation d'*Episcopus* est EPS et non EPI; le I d'EPT est le I final d'*Episcopi*. Pour le quatrième exemplaire, c'est bien plus ambigu puisque le nom et le titre du prélat y sont au nominatif: + PETRVS EPI[S]C[IO]PVS] DE[I] GRA[CIA], « Pierre évêque par la Grâce de Dieu ». L'abréviation EPIC est inhabituelle (comme celle de DE pour DEI) et on peut préférer le développement: EPI[SCOPVS] C[AMERACENSIS], nonobstant l'absence de ponctuation avant le C. On peut légitimement considérer que c'est bien cette face qui est le droit; l'autre légende: + MONETA: COMIT[ATI] CAM[ER]A: CENSIS, « monnaie du comté de Cambrai », est une localisation, logiquement placée au revers; bien que l'on puisse aussi comprendre MONETA COMITIS CAMERACENSIS, « monnaie du comte de Cambrai ».

Le type monétaire de la face à la croix est banal. C'est lui qui a poussé l'un d'entre nous à s'interroger à tort sur la datation de cette monnaie et sur son attribution à Pierre d'Ailly. Cette composition à deux légendes concentriques est héritée du gros tournois. Son utilisation a pour but de donner confiance en une monnaie nouvelle en rappelant celle du bon roi saint Louis, sorte d'étalon, de référence suprême. On trouve ce genre de revers en France jusqu'en 1413 (gros aux lis sous une couronne de Charles VI) et dans les Pays-Bas méridionaux et en Allemagne jusque dans les années 1440. Le type à l'aigle de l'autre face est original, contrairement à ce que pensait C. Robert qui y voyait une « contrefaçon d'un type étranger ». En fait ce type ne se rencontre nulle part ailleurs. Il présente un aigle éployé, nimbé, tête tournée à gauche, avec les lettres IOH au-dessous, dans un entourage à trois lobes et trois pointes. L'entourage est accosté de trèfles. Tous ces éléments ont un intérêt pour notre étude:

Pour désigner l'aigle, nous avons utilisé le masculin afin d'éviter toute confusion avec l'aigle héraldique, qui comme chacun sait est du féminin. Robert utilisait le féminin et n'avait pas fait le rapprochement entre son « aigle nimbée » et les trois lettres *Ioh*: « sous les pieds de l'aigle, trois lettres IOH, auxquelles je ne trouve aucune signification locale et qui avaient sans doute pris place, dans le coin, par contrefaçon d'un type étranger ». L'aigle est effectivement nimbé: c'est donc le symbole d'un saint, que désignent bien évidemment les trois lettres *Ioh[annes]*: l'Évangéliste saint Jean. Il est étonnant que cette solution ne soit pas apparue à C. Robert. Cependant, aucune église, aucun monastère ou établissement religieux de Cambrai n'est au vocable de Saint-Jean (9). Le choix

9. E. BOULY, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, Cambrai, 1842, II, p. 253-256. Sur les armoiries de la ville de Cambrai en 1727 par Naquet, BnF, FAILLE p. 6, l'aigle bicéphale est nimbée. Le vocable de la cathédrale était Notre-Dame à la fin du XIVe s. (BOULY, I, p. 203) ou Notre-Dame de Grâce, à cause de la Sainte Image de la cathédrale (FAILLE, p. 8), mais cette image ne fut rapportée de Rome qu'en 1440 par le chanoine Fursy de Bruille (FAILLE, p. 23). C'est au vocable de Notre-Dame que le Chapitre frappe des méreaux au XVIe s. et une monnaie dès Nicolas de Fontaine (tiestar, avec *avc maria gratia plena*).

de ce type original nous reste donc mystérieux et il est simplement curieux de relever avec C. Robert que Pierre d'Ailly était surnommé « l'aigle des docteurs de France ».

L'entourage à trois lobes et trois pointes est spécifique à une région comprenant l'Allemagne rhénane et les Pays-Bas méridionaux. Il apparaît sur les florins d'or à la fin des années 1370 au plus tôt: Mayence, Frise, Utrecht... Il connaîtra la fortune et la déchéance sur les jetons de Nuremberg de laiton, dont les exemples les plus récents sont de la seconde moitié du XVIIe s. Sur les monnaies d'argent, on ne le trouve associé à des revers à la petite croix, (autre Cambrai) qu'au Luxembourg, à Schönforst (ou Schoonvorst, près d'Aix-la-Chapelle), ainsi qu'à Clèves, toujours entourant un écu. Au Luxembourg, il figure sur le double gros de Wenceslas (1353-1383) (10). À Schönforst, on le trouve à une date très tardive sur une monnaie appelée « Bausche » de Gérard IV de Juliers et Berg (1437-1475), datée de 1441 à 1444 (11). Dans le duché de Clèves, ce type est utilisé par Adolphe Ier (1368-1394) sur un gros (12). En Hollande, dans les évêchés d'Utrecht et de Liège, des monnaies au même type de droit: écu dans un trilobe anglé ont au revers une croix coupant la légende intérieure. En Hollande, ce trilobe anglé entoure l'écu sur les gros de Guillaume V (1346-1389), de l'ordonnance du 6 octobre 1388 et sur ceux de son successeur Albert de Bavière (1389-1400) (13). À Utrecht, il est présent sur le gros de l'évêque Florent de Wevelinkhoven (1379-1393) frappé à Deventer (14). À Liège, on le trouve sur le gros de l'évêque Jean de Bavière (1389-1418); on notera avec intérêt que ce dernier prit de 1391 à 1409 le titre d'administrateur du diocèse de Cambrai (15).

À Schönforst, dans le duché de Clèves, en Hollande, à Utrecht et à Liège, cet entourage est comme à Cambrai accosté de trèfles. Ces rapprochements permettent d'écarter toute attribution à un autre évêque de Cambrai nommé Pierre: Pierre de Mirepoix (1308-1324) ou Pierre d'André (1349-1368), dont les règnes sont trop antérieurs.

Ce type monétaire est donc inspiré de ceux du Luxembourg d'où sont originaires le prédécesseur de Pierre d'Ailly et les souverains locaux. Le monnayage du prédécesseur de Pierre d'Ailly, André de Luxembourg, était du même type que celui qui était frappé à Serain sous Waleran III de Luxembourg, comte de Ligny et de Saint-Pol, le quart de gros. On connaît également pour André des deniers tournois de même type, à l'écu au lion limbourgeois (16). Pour le règne de Pierre d'Ailly, on ne connaît donc que ces « plaques ». Il crée un type propre à l'aigle de saint Jean évangéliste mais reprend la présentation particulière aux gros du Luxembourg, l'entourage à trois lobes et trois pointes,

10. R. WEILLER, *Les monnaies luxembourgeoises*, Louvain-la-Neuve, 1977, 146. R. PROBST, *Catalogue illustré de monnaies luxembourgeoises (1026-2001)*, Luxembourg, 2003, L147-1. Cette monnaie a été frappée vers 1378. Le poids moyen de 14 exemplaires est de 3,62 g.
11. A. NOSS, *Die Münzen von Berg und Jülich-Berg*, I, Munich, 1929, n° 145-147. P. LUCAS, *Monnaies seigneuriales mosanes*, Hennuyères, 1982, p. 37-13.
12. A. NOSS, *Die Münzen der Grafen und Herzöge von Kleve*, Munich, 1931, pl. 5, 63.
13. P. O. VAN DER CHIJS, *De munten der voormalige graafschappen Holland en Zeeland...*, Haarlem, 1858, pl. VI, 23 et VII, 5.
14. P. O. VAN DER CHIJS, *De Munten der bisschoppen van der heerlijkheid en de stad Utrecht...*, Haarlem, 1859, pl. XIII, 16.
15. J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la principauté de Liège...*, Bruxelles, 1890, n° 283. A. MIGNOLET, *Les monnaies de la principauté de Liège*, Maastricht, 1996, 283. L. SALEMBIER, *Le Cardinal Pierre d'Ailly...*, Tourcoing, 1932, p. 146-147.
16. C. ROBERT, *Numismatique de Cambrai*, Paris, 1861, 1-6 p. 133 et DELATTRE, « Monnaies de Cambrai découvertes depuis 1861 », *ASFN*, 1888, p. 255-256. R. WEILLER, *Les monnayages étrangers des princes luxembourgeois*, Luxembourg, 1982, p. 95-97, n° 124-125.

sorte d'unité de style avec le monnayage ou plutôt hommage à la famille influente de son prédécesseur sur le siège de Cambrai. C'est d'ailleurs le souverain de Luxembourg, le duc Wenceslas qui régnait sur le Luxembourg (depuis 1353) et sur le Brabant par son épouse (depuis 1355), qui lui remet l'investiture du comté à Yvoi, puisque Cambrai était située en terre d'Empire, et c'est à Reims qu'il prête serment comme évêque. Au début de son épiscopat, Pierre d'Ailly était en conflit avec des seigneurs d'Esnes, soutenus par le comte de Saint-Pol. Sous son épiscopat eut lieu un procès retentissant (17). Mais l'influence de Liège est également sensible, avec les trèfles accostant le trilobe anglé : ce qui est bien normal, l'évêque de Liège Jean de Bavière ayant été administrateur du diocèse de Cambrai de 1391 à 1409.

Ce monnayage est peu commun et chaque exemplaire est une variété. Si l'on a pu insister jadis sur le fait que cette espèce était la seule monnaie de Pierre d'Ailly, il faut désormais tenir compte qu'elle a connu au moins trois émissions différentes : une première représentée par les exemplaires Serrure et De Mey, une seconde avec pour différent un point à côté du 1er trèfle en cantonnement du trilobe anglé, et une autre aux légendes différentes, représentée par l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de France et qu'il est difficile de classer chronologiquement, avant ou après les deux autres, ...ou en même temps que la première. Pierre d'Ailly monnaya en effet d'une part en tant que comte de Cambrésis (son titre épiscopal étant mentionné comme prééminent) et d'autre part en tant qu'évêque de Cambrai.

On pourrait envisager qu'il y avait deux ateliers (18) (ou deux lieux d'émission distincts pour des monnaies fabriquées dans un même atelier) ; mais ces hypothèses sont invérifiables : ces monnaies ne comportent pas de nom de lieu d'émission. En tout cas, manifestement, Pierre d'Ailly a eu besoin d'affirmer que cette monnaie était celle du comté plutôt que celle de l'évêque. Cela s'explique par les conflits temporels rencontrés durant le début de l'épiscopat. On sait qu'après le 2 juin 1397, date de la prise de possession du siège par procureur, le Roi essaya d'intimider l'évêque. Pierre se rendit au Cateau où il fut acclamé par les habitants. Le prélat fut reconnu mais son séjour à Cambrai fut de courte durée et il dut se retirer au Cateau, d'où il demanda l'investiture comtale à Wenceslas (19). On doit donc supposer que cette émission ne commença qu'après cette investiture à Yvoi, le 3 avril 1398, alors que le monnayage purement épiscopal pourrait avoir commencé dès l'année 1397 et s'être prolongé en plusieurs émissions.

17. C. ROBERT, *Numismatique de Cambrai*, Paris, 1861, p. 134-136 et pièces XXXIX et XL, p. 338-342. L. SALEMBIER, *Le Cardinal Pierre d'Ailly...*, p. 154.

18. Rappelons que Le Cateau fut également atelier à diverses périodes. Sous Pierre de Mirepoix entre 1310 et 1312, nous relevons deux émissions de baudekins frappés au Cateau, vraisemblablement dans le palais épiscopal. Sur ces baudekins est mentionné le titre de comte et pas celui d'évêque que l'on trouve sur la monnaie de Cambrai. Le titre comtal était alors disputé par le comte de Namur qui avait envahi la région. La monnaie précédente frappé au Cateau est un esterlin ou tiers de gros frappé sous Nicolas de Fontaines (1249-1274) qui comporte bien la titulature épiscopale. Les successeurs de Pierre de Mirepoix conservent le titre comtal sur la monnaie.

19. H. DUBRULLE, *op. cit.*, p. 303.